



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2024-110

PUBLIÉ LE 15 MAI 2024

Sommaire

DREAL Nouvelle Aquitaine /

79-2024-05-07-00003 - decision subdeleg signature dreal deux sevres 79 du
07 05 2024 (8 pages)

Page 3

Sous-Préfecture de Parthenay / Développement local et des relations avec les collectivités territoriales

79-2024-05-13-00002 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral du
30 avril 2024 portant nomination des membres des commissions de
contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes
de l'arrondissement de Parthenay (12 pages)

Page 12

DREAL Nouvelle Aquitaine

79-2024-05-07-00003

decision subdeleg signature dreal deux sevres 79
du 07 05 2024



DÉCISION
subdélégation de signature aux agents de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Département des Deux-Sèvres

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

VU l'article 43 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

VU le décret du 15 février 2022 nommant Madame Emmanuelle DUBÉE, en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

VU l'arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et de la ministre de la transition énergétique du 5 novembre 2023 portant nomination de M. Vincent JECHOUX en qualité de directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté de la préfète des Deux-Sèvres du 22 décembre 2023 portant délégation de signature à M. Vincent JECHOUX, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 12 mars 2024 portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent JECHOUX, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine, la délégation de signature qui lui a été conférée sera exercée par M. David GOUTX, directeur délégué, à l'exception des actes relatifs à sa situation personnelle.

Dans le cadre de leurs attributions respectives et par référence à l'annexe 1 ci-jointe, une subdélégation de signature permanente est donnée aux adjoints ci-après mentionnés pour les courriers de service et pour les décisions qui leur sont associés comme ci-après :

- Isabelle LASMOLES : code F5
- Hélène CHANCEL-LESUEUR : codes B1 à B8, F1 à F4
- Fabien MASSON : codes A, B9, B10, C, D, E, G1

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un des adjoints, chacun des autres adjoints pourra signer dans le domaine de délégation de l'adjoint absent ou empêché. Cette capacité est également donnée à Éric SIGALAS, directeur adjoint.

ARTICLE 2 : Dans le cadre de leurs attributions respectives et par référence à l'annexe 1 ci-jointe, une subdélégation de signature est donnée aux agents ci-après mentionnés pour les courriers de service et pour les décisions qui leur sont associés comme ci-après :

Pour le Service Environnement Industriel (SEI)

Louis GAGET, chef de service : codes A, B1 à B8, C, D, G1

Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service : codes A, B1 à B8, C, D, G1

Département sécurité industrielle

Nordine AÏT ALI, chef du département (à compter du 15/10/2023): codes A, C, G1

Philippe DUMORA, chef de la division risques accidentels : code A, G1

Eric MOULARD, chef de la division équipements sous pression : codes A, C, G1

Annick DE MENORVAL, cheffe de la division canalisations, coordonnatrice du pôle CANA : code C

Département risques chroniques

Christophe MARTIN, chef du département : code A, G1

Céline FANZY, adjoint au chef du département : code A, G1

Jacques GERMAIN, chargé de mission Carrières : code A3, A4

Département énergie sol et sous-sol

Monique ALLAUX, adjointe au chef du département et cheffe de la division mines et géothermie : codes B1 à B8, A, G1

Jean-Marie HERSIN, chargé de mission géothermie : codes B1 à B8, A, G1

Marc FRENGER PECH-GOURG, chef de la division énergie : codes B1 à B8

Christophe SIMBELIE, chef de la division mines et après mines U : codes A3, A4

Pôle pilotage, réglementation et véhicules

Fabrice HERVE, chef de pôle : code D

Stéphanie HUGON, coordinatrice régionale véhicules : code D

Pour le Service prévention des Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)

Olivier PAIRAULT, chef de service : codes B9, B10, E

Lætitia NICOLAY, adjointe au chef de service : codes B9, B10, E

Département risques naturels

Agnès CHEVALIER, cheffe du département : code E1

Département ouvrages hydrauliques

Julien MORIN, chef du département : code B9, B10, E2

Chrystelle FREMAUX adjointe au chef du département : codes B9, B10, E2

Département Hydrométrie et Prévision des Crues Gironde-Adour-Dordogne

Yan LACAZE, chef du département : code E1

Sylvain CHESNEAU, adjoint au chef du département : code E1

Département Hydrométrie et Prévision des Crues Vienne-Charente-Atlantique

Isabelle LEVAVASSEUR, cheffe du département : code E1

Pascal VILLENAVE adjoint à la cheffe du département : code E1

Pour le Service Patrimoine Naturel (SPN)

Ophélie DARSESE, cheffe de service : codes F1 à F4

Bénédicte GUERINEL, adjointe à la cheffe de service : codes F1 à F4

Département appui support et transversalités

Alain MOUNIER, chef du département : codes F1 à F3

Département Biodiversité Continuité et espaces naturels

Alain VEROT, chef du département : code F1 à F2

Sophie KERLOC'H, adjointe au chef du département : code F1 à F2

Département Biodiversité, espèces et connaissance

Marie BASTIAT, cheffe du département : codes F1 à F2, F4

Vincent DORDAIN, adjoint à la cheffe du département : codes F1 à F2, F4

Maylis GUINAUDEAU, chargée de mission conservation et restauration espèces menacées et CITES : codes F1 à F2

Julie MARCINKOWSKI, chargée de mission conservation et restauration espèces menacées : code F4, uniquement pour les dérogations à but scientifique et assimilées

Département eau et ressources minérales

Claire CASTAGNEDE-IRAOLA, cheffe du département: code F3

Hervé TREHEIN, adjoint à la cheffe du département : code F3

Pour le Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL)

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service : code F5

Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN, adjointe à la cheffe de service : code F5

Département aménagement, paysage et littoral

Christophe BELOT, chef du département : code F5

Bruno LIENARD, adjoint au chef de département : code F5

Pour l'unité bi-départementale des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime

Charles-Henri TAVEL, chef de l'unité bi-départementale : codes A, D (sauf D2-s), G1

Hélène COUTY et Jean-Philippe GIONTA, adjoints au chef de l'unité bi-départementale : codes A, D (sauf D2-s), G1

Jean-Luc LASSUS, responsable de la subdivision déchets, codes A, G1

Myriam CHEMINADE, responsable de la subdivision environnement, codes A, G1

Jean-Pierre PERIDY, responsable de la subdivision environnement Deux-Sèvres, codes A, G1

Eric DUPOUY, responsable de la subdivision environnement Deux-Sèvres, codes A, G1

Bruno TRONCHET, chef de la subdivision véhicules, codes D (sauf D2-s et D5)

Xavier CAILLEAU, Bernard DOMLJAN, techniciens véhicules, codes D (sauf D2-s et D5)

Loïc STEPHANT, responsable de la subdivision environnement RTCD : codes A, G1

ARTICLE 3 : La présente décision abroge la décision du 2 avril 2024 donnant subdélégation de signature aux agents de la DREAL Nouvelle Aquitaine – département des Deux-Sèvres.

ARTICLE 4 : La présente décision est exécutoire à compter du lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs des Deux-Sèvres.

Bordeaux, le 7 mai 2024

Le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de la
région
Nouvelle-Aquitaine

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Vincent JECHOUX

— ANNEXE 1—

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	A - ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL	Code de l'environnement, code minier, code du travail
A1	Les actes relatifs à la surveillance et au contrôle des transferts transfrontaliers de déchets,	
A2	Les actes relatifs à la validation des émissions annuelles de CO2 déclarées dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre,	
A3	Tout acte en lien avec l'instruction de dossiers relatifs aux installations classées pour la protection de l'environnement et de dossiers instruits au titre du code minier, à l'exception des arrêtés préfectoraux (autorisation, prescriptions complémentaires, sanction, mise en demeure),	
A4	La saisine de l'autorité environnementale sur les projets ICPE, mines et ouvrages électriques, en application de l'article R 122-7 du code de l'environnement,	
A5	Toutes les décisions individuelles prévues par le titre 1er du livre V du code de l'environnement, suite à un examen au cas par cas prévu dans le cadre de l'article L122-1 du code de l'environnement, et notamment les articles R122-2 et R122-3 ; sauf les décisions concernant les dossiers soumis à étude d'impact.	
	B- ÉNERGIE	
B1	Les courriers relatifs à la justification technico-économique des ouvrages, en application de la circulaire Fontaine du 9 septembre 2002,	
B2	Les courriers relatifs à la concertation préalable en application de la circulaire Fontaine du 9 septembre 2002,	
B3	Les courriers liés à l'instruction des procédures de déclaration d'utilité publique, de servitudes et à l'approbation de projet pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité en application du code de l'énergie livre III,	
B4	Les décisions d'approbation de projet pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité en application du code de l'énergie livre III,	
B5	Production d'électricité à partir d'énergie renouvelable, – Les décisions accordant ou refusant les certificats ouvrant droit à l'obligation d'achat pour les demandes déposées antérieurement au	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	<p>30 mai 2016, en application du code de l'énergie livre III, – Les courriers relatifs à l'obligation d'achat et au complément de rémunération,</p>	
B6	<p>Les documents liés à l'instruction des procédures relatives au transport et à la distribution de gaz naturel, à la maîtrise de l'énergie,</p>	
B7	<p>Les courriers relatifs au contrôle technique des ouvrages et au contrôle des champs électromagnétiques en application du code de l'énergie livre III,</p>	
B8	<p>Les courriers et documents relatifs à l'élaboration des listes d'utilisateurs prioritaires des réseaux d'électricité, dans le cadre des consignes générales de délestages (arrêté du 05 juillet 1990), et des réseaux de gaz assurant des missions d'intérêt général (arrêté du 19 mai 2008)</p>	
B9	<p>Les actes relatifs à l'attribution, la gestion et la fin d'une concession hydroélectrique,</p>	
B10	<p>Les actes relatifs à l'instruction des déclarations d'augmentation de puissance des installations hydroélectriques.</p>	
C - SÉCURITÉ INDUSTRIELLE		
C1	<p>Appareils à pression : les décisions prises en application du chapitre Ier du titre VII du livre I, du chapitre VII du titre V du livre V du code de l'environnement ou des textes d'application de cette partie du code de l'environnement, et concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les mises en demeure, – les habilitations de portée locale des services d'inspection des utilisateurs pour le suivi en service des appareils à pression prévues à l'article R.557-4-1 du code de l'environnement, – les aménagements. 	
C2	<p>Canalisations de transport de matières dangereuses (gaz, hydrocarbures, produits chimiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les décisions d'accord ou de refus d'aménagement aux dispositions de l'arrêté du 05 mars 2014, en application du livre V, titre V, chapitre V du code de l'environnement, – l'information du transporteur de la procédure administrative à tenir au sujet de son projet de modification de son ouvrage, en application de l'article R 555.24 du code de l'environnement. 	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
<u>D- TRANSPORTS</u>		
D1	Délivrance des autorisations de mise en circulation de véhicules : – véhicules de transport en commun, – véhicules spécialisés dans les opérations de dépannage, -_véhicules de transport de matière dangereuse,	
D2-s	Réceptions en série (RPT, NKS, agrément de prototype)	
D2-u	Réceptions à titre isolé, réceptions individuelles et identifications de véhicules,	
D3	Surveillance des centres de contrôle de véhicules légers et poids lourds, et des contrôleurs techniques	
D4-a	Agrément des centres de contrôle de véhicules légers et poids lourds, et des contrôleurs techniques,	
D5	Désignation d'un expert chargé d'effectuer la visite technique annuelle des petits trains routiers.	
<u>E - RISQUES NATURELS ET SÉCURITÉ DES OUVRAGES HYDRAULIQUES</u>		
E1	Les études, évaluations et expertises en matière de risques naturels,	
E2	Les actes relatifs au contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques, à l'exception de ceux portant mise en demeure ou sanctions administratives	
<u>F - PROTECTION DE LA NATURE</u>		
F1	Les documents administratifs et décisions prévus dans le cadre de l'application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et flore menacées d'extinction, des règlements communautaires correspondants et de leurs textes d'application (CITES),	
F2	Les décisions relatives au transport de spécimens d'espèces animales simultanément inscrites dans les annexes du règlement CE n°338/97 sus-visé, et protégés au niveau national par les arrêtés pris pour l'application des articles L411-1 et L411-2 du code de l'environnement,	
F3	La conduite des procédures de transaction pénale, en matière de police de l'eau et de police de la pêche en eau douce.	
F4	L'ensemble des actes relatifs à l'instruction de la réglementation des espèces protégées au titre des l'article L.411-2 du code de l'environnement, y compris dans le cadre de l'instruction des autorisations	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
F5	<p>environnementales.</p> <p>L'instruction des dossiers relatifs aux sites classés et sites inscrits, y compris dans le cadre de l'instruction des autorisations environnementales.</p>	
G- <u>AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE</u>		
G1	<p>Les actes relatifs à l'instruction des autorisations environnementales et des certificats de projet dans les conditions fixées par le chapitre unique du titre VIII du livre 1er du code de l'environnement, en qualité de chef de service de l'État chargé de l'inspection des installations classées (articles R 181-2 et R 181 -3 du code de l'environnement).</p>	

Sous-Préfecture de Parthenay

79-2024-05-13-00002

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral
du 30 avril 2024 portant nomination des
membres des commissions de contrôle chargées
de la régularité des listes électorales dans les
communes de l'arrondissement de Parthenay



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle ingénierie territoriale

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral du 30 avril 2024 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Parthenay

RAA : n°

La préfète des Deux-Sèvres,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République du 15 février 2022 nommant Madame Emmanuelle DUBEE, en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Lucas TURGIS, sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les désignations des représentants par le président du tribunal de grande instance du département ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet de Parthenay,

ARRÊTE

Article 1 : Sont désignés, pour trois ans, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté et mise à jour le 13 mai 2024, sur la base de l'annexe de l'arrêté du 30 avril 2024, pour les communes : La Ferrière en Parthenay, Scillé et Verruyes (annexe I et II).

20, boulevard de la Meilleraye
79200 PARTHENAY

Article 2 : Dans un délai de deux mois à compter de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours :

- gracieux auprès de Madame la préfète des Deux-Sèvres, 4 rue du Guesclin, BP 70000, 79099 Niort cedex 09 ;
- hiérarchique auprès de Monsieur le ministre de l'Intérieur, direction des libertés publiques et des affaires juridiques, place Beauvau, 75800 Paris cedex 08 ;
- contentieux auprès du tribunal administratif de Poitiers (15 rue de Blossac - BP 541 - 86020 Poitiers Cedex) ou sur l'application internet Télérecours citoyens (www.telerecours.fr).

Article 3 : Le sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay, les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Parthenay, le 13 mai 2024

Le sous-préfet de Parthenay,



Lucas TURGIS

20, boulevard de la Meilleraye
79200 PARTHENAY

Annexe I à l'arrêté préfectoral du 30 avril 2024 mis à jour et modifié le 13 mai 2024

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L. 19 VII du Code électoral

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
ADILLY	Parthenay	ARCHAMBAULT Ludovic	SEMBLAT Nathalie	LALLEMAND Nicolas
ALLONNE	La Gâtine	MORTIER Jacques	MIGEON Gérard	AIRAULT Michel
AMAILLOUX	Parthenay	MOTARD Jérôme	LUMINEAU Bernadette	PLAQUET Maurice
ARDIN	Autize-Egray	GABILLY Jacqueline Suppléante : COBLARD Micheline	MONTBORD Claudette Suppléante : ROUSSEAU Nicole	BOULDRON Bernard
ASSAIS LES JUMEAUX	Le Val de Thouet	MILLET Adrien Suppléant : NIKSARLIAN Alexandre	DURAND Jacques Suppléante : SUIRE Annette	LAURENTIN Pierre Suppléant : PANIER Jean-Pierre
AUBIGNY	La Gâtine	GIRARD Sébastien	DABIN Bernadette	PROTTEAU Robert
AVAILLES THOUARSAIS	Le Val de Thouet	BAUDELOT Chantal	MÉNARD Jean-Michel	RAMBAULT Claude
AZAY SUR THOUET	La Gâtine	BRUNET James	TOUMIN Yolande	SOULET Jean-Pierre
BEAULIEU SOUS PARTHENAY	La Gâtine	CLISSON Fabrice Suppléante : LE GARGASSON Gaëlle	PRAUD Gilles Suppléant : BARBEAU Pierre	LEMAGNAN Françoise

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
BECELEUF	Autize-Egray	VEILLON Alexandre Suppléant : MASSOUF Adam	GROUSSET Yvon Suppléant : RICHARD Michel	GUILBOT Claude
BEUGNON-THIREUIL	Autize-Egray	FLEURY Sébastien	GIRAUD Olivier Suppléant : AIGUILLON Francis	CHARTIER Christiane
LA BOISSIERE EN GATINE	La Gâtine	FROGET Matthieu Suppléant : CROISÉ Stanley	RUSSEIL Joseph Suppléante: BAILLARGEANT Candide	DENOUES Marie-Noëlle
BOUSSAIS	Le Val de Thouet	MORIN Véronique	VOYER Jacques	JASMIN Francis
LE BUSSEAU	Autize-Egray	SOUCHET Philippe	THIBAUD Marie-Claire	CANTET Didier
LA CHAPELLE BATON	Autize-Egray	DERRÉ Thomas Suppléant : MARTIN Philippe	FORESTIER Bruno	BARATON Claude
LA CHAPELLE BERTRAND	Parthenay	MIOT Kévin	PRÉT Jacky	MARTEAU Jacques
LES CHATELIERS	La Gâtine	SIROIT Corinne	MULLON Edith Suppléant : ROUX Alain	PANOUX Christian
LE CHILLOU	Le Val de Thouet	BRUNET Marie-Hélène	MOREAU Monique	GALURET Lucien
CLAVE	La Gâtine	BALOGUE Marie	JEAN-PIERRE Marie-Thérèse	ROBCIS Jean-Pierre
COULONGES/L'AUTIZE	Autize-Egray	LEBON Jean-Jacques Suppléante: GIRAUDIN Véronique	DIEUMEGARD Bernard Suppléante: DEVAULT Chantal	COUSINOT Michelle

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
COURS	Autize-Egray	DEMOUGEOT Emmanuel Suppléant : JAMONEAU Philippe	GRIT François Suppléant : APPERCE Jean-Marc	GUIGNARD Mickaël
DOUX	La Gâtine	PROUTEAU Nadine	BOUTIN Pierre	BLANCHARD Gilles
FAYE SUR ARDIN	Autize-Egray	RENAULT Françoise Suppléant : BOUTINEAU Francis	SOULICE Gérard Suppléant: DISCEPOLI Annie	GOUBAN Jean-Jacques Suppléante: GIRON Marie-Christine
FENERY	Parthenay	COUDREAU Denis	SIMON Olivier	COUDREAU Noémie
FENIOUX	Autize-Egray	RENAULT Françoise Suppléante: REISCH Michelle	GALLARD Raymonde Suppléant : GUITTON Benoit	POIREAU Monique
LA FERRIERE EN PARTHENAY	La Gâtine	ALBERT Adeline	EQUOT Josette Suppléant : MARILLEAU Jacky	GIRAULT Bernard Suppléante : CLISSON Patricia
FOMPERRON	La Gâtine	MÉMÉTEAU Didier	LEPRON Serge	DESMIER Jean-Louis
LES FORGES	La Gâtine	POUPIN Dominique	VAILLANT Adélaïde	GIRAULT Christophe
GOURGE	La Gâtine	BRAUD Catherine	MOREAU Philippe	ROBIN Christiane
LES GROSEILLERS	La Gâtine	GUILBOT Philippe Suppléante: BIENVENU Odile	GIRAUDEAU Nicole Suppléant: BERNARDEAU André	BELLIARD Séverine

IRAIS	Le Val de Thouet	THIOULET Maryline	BERNARD Denis	CHEVALLIER Laurent
LAGEON	Parthenay	LANDET Patrick	ROBIN Jean- Yves	DABIN Michelle
Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
LHOUMOIS	La Gâtine	MELIN Angélique	PILLOT Gilbert	TANCHE André
LOUIN	Le Val de Thouet	NIVEAU Nicole	BARANGER Michel	BARIGAULT Jean-Marc
MAISONTIERS	Le Val de Thouet	MACE DE LEPINAY Arnaud	BILLON Joël	BODIN Christian
MAZIERES EN GATINE	La Gâtine	QUINTARD Christian	CHARGÉ Marie-Hélène	Serge PACAUD Suppléant: Daniel PINTAUD
MENIGOUTE	La Gâtine	SANIKA Anaïs Suppléante: BALOGUE Maryline	GARNIER Solange Suppléant: GIRARD Eliane	GUILBARD Didier
OROUX	La Gâtine	FRAFIL Tony Suppléante :: REAULT Christiane	BOTON Hervé	MIE Jean-Luc
PAMPLIE	Autize-Egray	LIMOGES Nicolas	BALOGUE Jacqueline	BEAUFFRETON Nadège
LA PEYRATTE	La Gâtine	PIED Maryline Suppléante: MOREAU Julie	ARRIGNON Serge Suppléant : BICHOT Jean-Marie	HYPPOLITE Annie
POUGNE HERISSON	La Gâtine	BRANDEAU Corinne Suppléant: CHARGE Rémi	PILLET Gérard Suppléant: JAMET Michel	GUINFOLLEAU Jean-Claude

PRESSIGNY	La Gâtine	CHARTIER Céline	DUBOIS Monique	SOURISSEAU Daniel
PUYHARDY	Autize-Egray	JOURDANNAUD Maryse Suppléant: FOULADOUX Mathieu	CHAMPARNAUD Françoise Suppléant: JOURDANNAUD Didier	FRUIN Christophe Suppléant: PINSON Sophie
REFFANNES	La Gâtine	JACQUET Claudette Suppléant: FERNANDES Antoine	CHAIGNEAU André Suppléant: VIVIER Daniel	SIMONNET Jean-Claude
Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
LE RETAIL	La Gâtine	BEAUDET Marie-Noëlle Suppléante: CHARRIER Claudette	GOULARD Alain Suppléante: DESCHAMPS Lysiane	GRENON Yvette
SAINTE AUBIN LE CLOUD	La Gâtine	MARTIN Lydie Suppléante: CHAIGNEAU Hélène	DIDIER-GUILLON Elisa Suppléant: ROY Francis	GUIGNARD Gilles Suppléant: CALAIS Jacques
SAINTE CHRISTOPHE SUR ROC	Autize-Egray	GAILLARD Mélanie	PROVOST David	METAIS Didier
SAINTE GEORGES DE NOISNE	La Gâtine	BAUDRY Frédéric	BIROT veuve PELLETIER Isabelle	PIOT Sylvie
SAINTE GERMAIN DE LONGUE CHAUME	Parthenay	ROUSSEAU Stève	LE CORRE Ronan	CAILLEAU Jean-Claude
SAINTE GERMIER	La Gâtine	BOJU Romain Suppléant: COUTHOUIS Laurent	MATHIEU Marie-Claire Suppléant: ARTAULT Roger	MAZIERE Pascale
SAINTE LAURS	Autize-Egray	RODON Jean-Christophe Suppléante: PEROTTEAU Marie	PEROTTEAU Catherine	SIMONNEAU Dominique

SAINT LIN	La Gâtine	GOUDEAU Pascal Suppléant: JASMIN Cyrille	CHARRON Hubert Suppléant: CHAUVANCY Francis	PELLETIER Bernard
SAINT LOUP LAMAIRE	Le Val de Thouet	AUBRY Lucienne	JULIA Pierrette	FRAFIL Jean-Claude
SAINT MAIXENT DE BEUGNE	Autize-Egray	CHATELLIER Mickaël Suppléant: BERNARD Gaël	MICHAUD Daniel Suppléante: CHARBONNEAU Isabelle	CHAUVEAU Georges
SAINT MARC LA LANDE	La Gâtine	POUVREAU Jean-Pierre Suppléante: MICHELAT Flore	GOUBEAU Stéphane Suppléant: CHAUVÉAU Alain	GADREAU Bernard
Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
ST MARTIN DU FOUILLOUX	La Gâtine	DIAZ DE CERIO Juan Maria Suppléante: MARTINEAU Marlène	EQUIPE Jean-Joseph Suppléant: RIGOMMIER Roland	PIN Hervé
SAINTE OUEENNE	Autize-Egray	PESLIER Philippe	POUSSARD Albert-Guy	BONNIN Claude
SAINT POMPAIN	Autize-Egray	SICAUD Hélène Suppléant: LEVESQUE Hubert	PICARD Wilfried	BATY Chantal
SAURAS	La Gâtine	LARGEAUD Valérie	COLLET André	HACHON Pascal
SCILLÉ	Autize-Egray	HERISSE Patrice Suppléante: MAROLLEAU Sophie	PICAUVILLE Didier Suppléant: BERTIN David	MARCHAND Françoise
SURIN	Autize-Egray	RAPHEL Hélène Suppléante: QUINARD Christine	BONNEAU Christian Suppléante: TROUVE Nicole	MORINEAU Mireille

LE TALLUD	Parthenay	COHÉ Bernard	MICHEL Jacky	CHAUSSENEAUX Jean-Marie
VAUSSEROUX	La Gâtine	DEQUICK Pascal Suppléant: ALAPHILIPPE David	ROUVREAU Jean-Claude Suppléant: LAMONTAGNE Christophe	DEGUILLE Jean-Marie
VAUTEBIS	La Gâtine	CONDAC-PIGNON Sophie	PARVAUD Dominique	POLET Olivier
VERNOUX EN GÂTINE	La Gâtine	AIRAUD Christian Suppléant: HAYRAULT Jean-Paul	BABIN Françoise Suppléant : PITEAU Pierre	GAZEAU Yves
VERRUYES	La Gâtine	COUPEAU Didier	ALLONNEAU Geneviève	SABOUREAU Marie-Claude
VIENNAY	Parthenay	GUIGNARD Marie-France	LUCET Catherine	BAUDOIN Jean-Michel
Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
VOUHÉ	La Gâtine	BRUNET Valérie Suppléante: TRAON Fanny	BOINOT Dominique Suppléante :: GAILLEDRAAT Véronique	DAOUX Marie-Françoise
XAINTRAY	Autize-Egray	GRELET Françoise Suppléant: ECALLE Emmanuel	BONNET Patricia Suppléant: AYRAULT Rodolphe	FOREST Christine

Annexe II à l'arrêté préfectoral du 30 avril 2024 mis à jour et modifié le 13 mai 2024

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
AIRVAULT	Le Val de Thouet	MÉTREAU Jacques ROCHER Lucette BRAUD Françoise Suppléants : BARIGAULT Véronique BECUE Patrice FAURE Sébastien	ROUSSEAU Hugnette NOBLET-HORTET Sylvie	
CHAMPDENIERS	Autize-Egray	TALABARD Philippe GUICHET Aurélie ROUX Adeline	MOTARD Emmanuel DUMOULIN Guillaume	
CHATILLON SUR THOUET	Parthenay	FOURNIAU Danielle GUERIN Monique HUESCA Magali Suppléants : DIEUMEGARD Claude BILLY Gérard LACAILLE Lionel	BROSSEAU Ingrid BALESTRA Arnaud Suppléants : LACOSTE Yves-Henri DE CARVALHO DE OLIVEIRA Maria de Fatima	
PARTHENAY	Parthenay	GRISON Joël BELAUD Philippe PETIT Myriam Suppléants : WANSCHHOOR David MERLIOT Kévin	DENIS Joël BARDET Jean-Luc Suppléants : HERVE Karine	

POMPAIRE	Parthenay	POUDRET Isabelle NIVELLE Patrick BROSSARD Bertie	DELOUBES Julien CROC Clémence	
SAINT PARDOUX-SOUTIERS	La Gâtine	BARATON Lydie BONNET Joël CLISSON Patrick	CATHELINÉAU Eric OLIVIER Karine	
SECONDIGNY	La Gâtine	MICHAUD Sylvie DAVERAT Pascal SAPIN Joël	GUILLOT Eric BARREAUD Madeleine	
THENEZAY	La Gâtine	GIROUARD KARSENTY Ghislaine RAOUX Didier MARTEAU Sabrina	CORNUAULT-PARADIS Chantal CHAUVET Annie	
VASLES	La Gâtine	GIRET Jean-Marc LEFEVRE Sylvie QUINTARD Octavie	PILLOT Marie-Andrée MOUFFRANC Mireille	

